

Paris, le 3 octobre 2022

L'AEFE et le CNED Expérimentation de parcours de BTS dans le réseau d'enseignement français à l'étranger

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et le CNED (Centre national d'enseignement à distance) se réjouissent de la signature ce jour de conventions visant la mise en place d'une **expérimentation sur des parcours de formation au brevet de technicien supérieur (BTS)** dans des établissements d'enseignement français à l'étranger, nouvelle étape dans le partenariat liant les deux opérateurs.

Le projet pilote est lancé en cette rentrée 2022 dans **trois établissements du réseau d'enseignement français à l'étranger** : le lycée Lyautey de Casablanca, le lycée Regnault de Tanger et le lycée franco-hellénique Eugène-Delacroix d'Athènes. Il porte plus spécifiquement sur deux diplômes : le BTS Commerce international (CI) et le BTS Tourisme.

Très concrètement, ces parcours s'organisent autour d'une formation hybride, combinant des **temps d'enseignement à distance auprès du CNED** et des **temps d'accompagnement administratif et pédagogique au sein de l'établissement scolaire d'accueil**. Le CNED assure la coordination du dispositif, il est par ailleurs le responsable pédagogique et administratif des enseignements dispensés. L'établissement met à disposition des étudiants un lieu d'études, du matériel informatique et une connexion internet adaptés permettant aux étudiants de suivre la formation à distance. Il organise l'accompagnement individuel et/ou collectif des étudiants, sous forme de modules complémentaires (langues vivantes, remise à niveau, études de cas, classe inversée, forum métiers, travail sur les compétences personnelles ou *soft skills* selon les besoins) et du suivi des stages en milieu professionnel. Il est également lieu d'examen pour le BTS.

Ce dispositif expérimental permettra aux bacheliers des établissements d'enseignement français à l'étranger, mais également aux étudiants issus des systèmes éducatifs locaux (sous réserve de pouvoir se prévaloir d'un diplôme équivalent au baccalauréat) de **suivre et de présenter leur BTS depuis l'étranger**, sans qu'il soit nécessaire de venir en France pour l'examen. Ils bénéficieront à la fois de la qualité des cours proposés par l'opérateur d'enseignement à distance du MEN, et de l'appui des équipes des établissements français à l'étranger, garants de leur bonne réussite.

Ces sections post-baccalauréat professionnalisantes visent à **répondre à des demandes du marché local de l'emploi**. Elles doivent permettre de **renforcer l'attractivité des établissements ainsi que leur intégration dans le tissu éducatif et économique local**. Cette démarche s'inscrit ainsi pleinement dans les **objectifs du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger (CAP 2030)**.

AEFE - Anne Boulakia
Conseillère communication et presse
Service des relations extérieures
anne.boulakia@diplomatie.gouv.fr
06 07 06 58 95

CNED - Isabelle Menard
Directrice déléguée à la communication
Cabinet du directeur général
Isabelle.Menard@ac-cned.fr
06 07 40 57 89